



**HAL**  
open science

# LA PAROLE ÉCRITE AU LENDEMAIN DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE. VARIATION SOCIALE, LITTÉRATURE TRONQUÉE OU RÉSIDU DIGLOSSIQUE

Carita Klippi

► **To cite this version:**

Carita Klippi. LA PAROLE ÉCRITE AU LENDEMAIN DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE. VARIATION SOCIALE, LITTÉRATURE TRONQUÉE OU RÉSIDU DIGLOSSIQUE . Dossiers d'HEL, 2016, Écriture(s) et représentations du langage et des langues, 9, pp.422-440. hal-01306937

**HAL Id: hal-01306937**

**<https://hal.science/hal-01306937>**

Submitted on 25 Apr 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LA PAROLE ÉCRITE AU LENDEMAIN DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE.  
VARIATION SOCIALE, LITTÉRATURE TRONQUÉE OU RÉSIDU DIGLOSSIQUE**

**Carita Klippi**

Université de Tampere

RÉSUMÉ : À la veille et encore au lendemain de la Première Guerre mondiale, prévalait en France une triple diglossie – celle entre les langues régionales et le français, celle entre un dialecte et la langue standard et celle entre un français parlé « corrompu » et un français parlé correct (Brunot 1909). À cela s'ajoute la diglossie entre l'oral et l'écrit. Au cours de la Grande guerre, les Français « ordinaires » prennent la plume. Leurs écrits offrent aux linguistes un observatoire du langage au ras-du-sol et fraient la voie aux premières recherches systématiques de la langue parlée en France. La plus connue d'entre elles est sans doute la *Grammaire des fautes* (1929) d'Henri Frei qui montre à travers les « fautes, innovations, argot, cas insolites ou litigieux [et] perplexités grammaticales » que la langue non standard obéit aux règles systématiques même si elles ne sont pas celles de la norme prescriptive (p. 32). En comparaison, Henri Bauche (1920) fournit une image du langage parisien des « basses couches » de la société de la même époque. L'abondance des sources empiriques de ces ouvrages permet non seulement d'examiner la transposition à l'écrit de la parole dans une société où tous les citoyens ont pu bénéficier de la scolarisation généralisée, mais permet aussi de conclure quel est le rôle de l'écrit et de la norme grammaticisée selon les professionnels de la langue.

ABSTRACT: A triple diglossic language situation prevailed in France well before and even after the First World War – a diglossia between regional languages and French, between dialects and standard language and between corrupt spoken French and correct spoken French (cf. Brunot 1909). In addition, there was a diglossia between oral and written language. During the Great War, the 'ordinary' French citizens put pen to paper. Their written productions offer linguists an observatory of the language use from below and pave the way for the first systematic studies of the spoken language use in France. The best known among these studies is certainly Henri Frei's *La Grammaire des fautes* (1929), which shows through "faults, innovations, slang, unusual or disputed cases and grammatical confusion" that the non-standard language follows systematic rules, even if these rules do not conform to the prescriptive norms (p. 32). In comparison, Henri Bauche (1920) gives a picture of the Parisian language variety used by the lower classes of society during the same period. The diversity of the empirical data of these studies allows a review of the transposition of spoken to written language in a society in which citizens have been able to benefit from generalised schooling, but, in addition, makes it also possible to re-examine the function of the written language and the grammaticised norms according to professional linguists.

## La parole écrite au lendemain de la Première Guerre mondiale

MOTS-CLÉS : littératie (literacy), écriture au ras-du-sol, parole ordinaire, socialisation secondaire par l'écriture (Linell), variation sociale, diglossie, variété haute, variété basse, français populaire, grammatisation, mise à l'écrit, Ferdinand Brunot, Henri Bauche, Henri Frei

KEYWORDS: literacy, written language from below, ordinary language, secondary socialisation (Linell), social variation, diglossia, high variety, low variety, popular French, grammatisation, writing, Ferdinand Brunot, Henri Bauche, Henri Frei

### 1. INTRODUCTION

À la veille et encore au lendemain de la Première Guerre mondiale, prévalait en France une triple diglossie – celle entre les langues régionales et le français, celle entre un dialecte et la langue standard et celle entre un français parlé corrompu et un français parlé correct (voir Brunot 1909). A cela doit s'ajouter celle entre l'oral et l'écrit.

La généralisation de l'écriture confirme un projet politique national dont le but est d'imposer à la société entière un étalon idéal de référence réduisant la langue à un objet monolithique. Relevant de la *socialisation secondaire*<sup>1</sup>, la possibilité de l'apprentissage de l'écriture d'une forme linguistique invariante, soutenue par les institutions scolaires, exerce un rôle fondamental dans la stratification sociale (Linell 2005, p. 23). La distribution de la littératie se fait d'une manière inégale d'un espace à l'autre, d'une communauté à l'autre, et d'un individu à l'autre.<sup>2</sup> L'écriture conduit au nivellement apparent de la société mais, en pratique, son acquisition incomplète mène à l'accentuation des clivages sociaux. Les attitudes et les présupposés intériorisés par des locuteurs eux-mêmes reflètent ces deux cas de figure : s'installe un rapport d'équivalence entre un texte écrit et une variété dominante dans l'imaginaire épilinguistique des locuteurs.

La linguistique française de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle est écartelée entre différentes forces : l'idéologie nationale, l'imposition d'une variété linguistique grammatisée par la législation et par l'école obligatoire, la nécessité de s'assurer une place dans le tableau des sciences et de se définir. Dans ces circonstances, néanmoins, la langue d'un sujet parlant devient une source empirique tout à fait valable, voire une mesure scientifique à part entière, à côté de la grammaire prescriptive. Quand certains

<sup>1</sup> Le développement ontogénétique d'un individu dans son enfance est étroitement lié à sa socialisation primaire dans la mesure où l'enfant imite les modes de fonctionnement de son entourage immédiat et en intériorise les valeurs. L'acquisition de la langue maternelle est une partie intégrante fondamentale de cette phase de développement.

<sup>2</sup> Dans ses recherches menées dans le cadre des études du multilinguisme tant dans la société postmoderne européenne que dans les communautés africaines, Jan Blommaert (2008a, 2008b) a utilisé les notions de *grassroots literacy* et *truncated repertoires* ou *truncated competence* afin de faire référence à des situations et trajectoires individuelles où un système linguistique monoglossique n'est pas un acquis évident. Ces notions peuvent également être appliquées à notre contexte historique, même si les expressions *littératie tronquée* et *langage* ou *écriture au ras du sol* semblent fonctionner moins bien en français. Il convient de faire remarquer toutefois que les historiens français de la vie privée, Madeleine Foisil et Jacques Revel notamment, ont employé le terme d'*histoire au ras du sol* bien avant les linguistes.

Carita Klippi

linguistes vont jusqu'à considérer que toute théorisation sur la langue n'est valide que si elle s'accorde avec la connaissance athéorique des locuteurs, et que les dialectologues, au cours de leur travail de terrain, soumettent aux informateurs ordinaires des enquêtes concernant leurs parlers, quelques grammairiens vont même jusqu'à « descendre dans la rue » (Dauzat 1906, p. 7) et relever des exemples authentiques de la parole vive afin de les comparer avec les règles de la grammaire normative. (Voir Klippi 2010, 2011.)

Toujours est-il que la science linguistique, où la parole devrait primer sur l'écrit, est confrontée à un paradoxe qui touche tant les linguistes professionnels que les locuteurs ordinaires (ou les scripteurs maladroits), comme F. de Saussure l'a si bien évoqué :

La langue littéraire accroît encore l'importance imméritée de l'écriture. Elle a ses dictionnaires, ses grammaires ; c'est d'après le livre et par le livre qu'on enseigne à l'école ; la langue apparaît réglée par un code ; or ce code est lui-même une règle écrite, soumise à un usage rigoureux : l'orthographe, et voilà ce qui confère à l'écriture une importance primordiale. On finit par oublier qu'on apprend à parler avant d'apprendre à écrire, et le rapport naturel est renversé. (CLG/M, p. 47)

Quelque infidèle qu'elle soit, l'écriture n'est-elle donc pas un moyen incontournable de transmettre la parole dans toutes ses nuances ?

Il sera question ici d'examiner la dialectique entre le français parlé et le français écrit dans le contexte éducatif et linguistique autour de la Première Guerre mondiale. La façon dont l'oral « coule » (Gadet 1991, p. 110) dans l'écrit sera explorée à travers deux approches métalinguistiques, traditionnellement considérées comme des grammaires du « français populaire », ou des toutes premières études systématiques du français parlé (Gadet 1989, 1992, p. 17 ; Guiraud 1965 ; Bourdieu 2001 [1982], p. 138) : *Le langage populaire. Grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple de Paris avec tous les termes d'argot usuel* (1920) d'Henri Bauche (1880-1947) et la *Grammaire des fautes* (1929) d'Henri Frei (1899-1980). Dans quelle mesure et de quelle manière ces linguistes tiennent-ils ces deux systèmes de modalités à part ? De quel écrit s'agit-il ? Comment les exemples relevés dans la parole ordinaire reflètent-ils la situation diglossique ?

## 2. LA SITUATION DIGLOSSIQUE ET L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Selon Charles Ferguson (1971 [1959]), l'usage du terme *diglossie* doit être réservé aux situations où deux variétés linguistiques de souche apparentée ou deux différentes langues – la variété haute et la variété basse – sont en contact permanent, mais possèdent des fonctions systématiques et clairement distinctes dans une société, mesurables selon les critères bien précis. La variété basse peut ainsi être définie négativement, différenciellement et relativement par rapport à la variété haute : prestigieuse, codifiée, standardisée, littéraire et imposée d'en haut. Au sens strict, la définition de la diglossie n'englobe pas la situation « normale » où à côté de la langue standard il y a des dialectes ; pour la raison particulière qu'aucune couche de la société n'est censée utiliser la variété haute au cours d'une conversation ordinaire (Ferguson (1971 [1959]), p. 16). Dans le

## La parole écrite au lendemain de la Première Guerre mondiale

même temps, l'une des variétés est toujours superposée sur la variété « native » – basse – par l'intermédiaire d'une éducation formelle. De ce fait, le domaine d'application ultérieure du terme s'est vu élargir à la suite de Ferguson. Einar Haugen (IN Ferguson 1971 [1963], p. 85) a déjà, en effet, tenu à préciser que le terme devait faire référence à toute situation où l'enseignement de la variété haute entraîne des problèmes. Parmi les nombreuses révisions successives du terme, nous retenons cette dernière définition qui dans la France de la période concernée avait pour conséquence une mise à l'écart, voire une disparition, de l'une des variétés basses, mais aussi, dans une situation d'apprentissage incomplet, des productions langagières mélangées de deux variétés de statut inégal, notamment à l'écrit. La situation diglossique relativement stable depuis des siècles a été ébranlée au cours du XIX<sup>e</sup> siècle par l'alphabétisation et la littérisation des masses qui ont eu pour effet involontaire de laisser une empreinte de la variété basse dans la variété haute. A un moment transitoire, avant que l'usage des variétés diglossiques basses s'efface au fur et à mesure au profit d'un « français parlé commun », des voix puristes s'élèvent pour que le « français reste lui-même » (Brunot 1909, p. 127).

Dans son ouvrage, *L'enseignement de la langue française. Ce qu'il est – Ce qu'il devrait être dans l'Enseignement primaire* (1909), Ferdinand Brunot (1860-1938) dessine les principes selon lesquels le système éducatif devrait être réformé, mais dénonce à la fois la difficulté de la tâche due à l'hétérogénéité linguistique persistante dans le pays. Malgré les lois Jules Ferry, les points de départ des enfants ne sont pas les mêmes. L'enfant ne commence jamais par acquérir sa langue maternelle par l'alphabet, la lecture et l'écrit, alors que la réussite de l'apprentissage de l'écriture est souvent conditionnée par des contingences sociolinguistiques :

Si tous les enfants de France auxquels s'adresse l'enseignement, étaient dans des conditions identiques au début, on pourrait songer à exprimer cet effort par une formule générale et commune. Mais il s'en faut que partout l'enseignement de la langue doive être identique. Il y a d'abord, dans quelques pays, des enfants qui, parlant dans leur famille le flamand, le bas-breton, ou telle autre langue étrangère, ne connaissent le français que par l'enseignement de l'école. En outre, bon nombre d'enfants parlent, avant leur entrée à l'école, et en-dehors de l'école, un patois roman. [...] Enfin, beaucoup d'enfants parlent français, mais un français corrompu, influencé soit par le patois, soit par l'argot, soit par toutes sortes d'actions diverses. Ces enfants sont incontestablement moins favorisés que ceux qui entendent employer autour d'eux un français correct. (Brunot 1909, p. 56-57)

Dans ces diverses situations diglossiques, le processus d'apprentissage de l'écriture – sous plusieurs aspects identique à celui d'une langue étrangère<sup>3</sup> – amène l'enfant à prendre conscience de la différence entre l'ordre oral et l'ordre écrit :

[...] si, sur certains points, la langue écrite et la langue parlée se correspondent, très souvent cette correspondance n'existe pas. La langue française, considérée dans son ensemble, est en effet aujourd'hui composée : 1° d'éléments communs à la langue écrite et à la langue parlée, que la pratique enseigne à l'école ; 2° d'éléments,

<sup>3</sup> Voir aussi Lev Vygotskij 1982 [1931], p. 193-194.

Carita Klippi

vivants sans doute [...] puisqu'on en use dans la langue écrite, mais que la langue parlée ne connaît pas, et qui sont pour l'enfant comme une langue étrangère. Cette langue étrangère, il devra l'acquérir tout entière par l'enseignement [...]. (Brunot 1909, p. 59)

Or, le point de vue de Brunot, qui n'a aucun intérêt *sui generis* pour la variation sociolinguistique, a pour objectif pédagogique d'augmenter la compétence métalinguistique de l'enfant afin que celui-ci sache procéder à une analyse raisonnée des fautes, et, par voie de conséquence, d'extirper de « son français » les éléments barbares<sup>4</sup>. Si un enfant est muni d'un esprit analytique, il apprendra à appliquer les formes correctes dans toutes les situations requises, et l'école aura rempli l'un de ses principaux objectifs. Le germe de l'échec réside tant dans le système éducatif que dans les destins individuels. Afin d'assurer l'égalité des chances et une possibilité à l'ascension sociale à tous les citoyens par l'intermédiaire de la langue nationale, les méthodes traditionnelles séculaires de l'enseignement de la grammaire logique devront d'abord être entièrement révisées, car

[...] les enfants étudient et récitent leurs leçons, mais machinalement : ces règles abstraites, encombrées d'exceptions [...] ne pénètrent pas réellement leur esprit [...]; des exercices immédiats d'application la correction ne s'étend pas à leur usage quotidien, comme elle le devrait. (Brunot 1909, p. 1-2)

L'individu issu d'un milieu social inférieur n'est pas souvent capable d'aller au-delà du déterminisme linguistique de sa langue maternelle, d'où une interférence constante de celle-ci sur la norme prescriptive : « La plupart du temps l'enfant prononce mal, parce que son oreille entend mal, il écrit mal ou parle mal, parce qu'il ne sait pas observer » (Brunot 1909, p. 164). Dans une situation diglossique, l'une des variétés est normalement choisie en fonction de l'usage vernaculaire ou de l'usage véhiculaire. Or, un tel choix n'est pas intégralement à la portée de tous, comme les propos métalinguistiques de Ferdinand Brunot permettent de l'entrevoir. Et sans la possession de la norme standard, véhicule de la culture française et symbole du patrimoine national, un individu reste en lisière de la société, des idées politiques, voire de la citoyenneté. Brunot est catégorique :

Un homme n'est vraiment un citoyen, il ne peut prendre part véritablement à la vie commune, politique ou économique, sans posséder sa langue nationale ; il n'est même, à proprement parler, un homme, qu'à ce prix, et du jour où lui sont ouvertes les trésors de vérité et de beauté accumulés par les penseurs, les poètes, les écrivains de sa race. (Brunot 1909, p. 55)

Par l'intermédiaire des textes d'Henri Bauche et d'Henri Frei, en revanche, il est possible d'appréhender, sous un autre jour, les vices et les pathologies langagières transmises par des individus anonymes ayant un rapport complexé avec l'écrit, et par ricochet, les structures sous-jacentes de la société, organisées aussi selon l'usage linguistique.

<sup>4</sup> « Il y a de grandes chances pour que bien des formes et des tours qu'on veut laisser à la porte entrent dans la maison. [...] les barbares sont à nos portes » (Brunot 1909, p. 126).

## La parole écrite au lendemain de la Première Guerre mondiale

### 3. LA MISE À L'ÉCRIT D'UN CORPUS « ORDINAIRE »

La constitution d'un corpus linguistique ne se fait jamais au hasard. Les grammairiens ici étudiés défendent leurs hypothèses de départ et leurs objectifs théoriques par le choix d'un corpus donné. L'écriture est un moyen d'arrêter ce choix tout en permettant la classification et l'analyse de son résultat. Fondés en partie sur des exemples fournis par des informateurs réels, ces travaux transposent à l'écrit une représentation de la langue parlée et traitent, sous des perspectives théoriques différentes, des manifestations empiriques déviantes de la norme standard. Quel est le statut octroyé à ces exemples face aux exemples relevant des écritures littéraires ou de la tradition grammaticale consacrée ? S'agit-il tout simplement d'idéaliser ou d'esthétiser le langage du peuple (voir Schafroth 2005, p. 419) à travers sa transmission métalinguistique ?

À cela s'ajoute l'enjeu diachronique de ces données. La question se pose de savoir comment la parole ordinaire se dégage de l'*écriture ordinaire* authentique et comment l'oralité s'infiltré dans les exemples relevés et transcrits par les linguistes. C'est une question controversée, car l'étude diachronique du français parlé est à la merci des données écrites, et, par conséquent, leur véridicité à l'égard de l'usage effectif doit être soigneusement mesurée, car « aucun locuteur ne parle comme il écrit, aucun n'écrit comme il parle » (Gadet 2003, p. 98). Les opinions des chercheurs se situent entre deux pôles méthodologiques opposés : d'une part, le refus total d'obtenir des connaissances sur l'oral à travers les textes du passé ; d'autre part, le postulat de correspondance exacte entre les éléments oraux dans un texte écrit et l'oral lui-même (Schafroth 2005, p. 420-421).

#### 3.1. Henri Bauche<sup>5</sup> : le français populaire ou réussite d'une variété basse

##### 3.1.1. Diglossie

Dans *Le langage populaire. Grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple de Paris avec tous les termes d'argot usuel*, Henri Bauche (1920) se donne pour objectif de fournir une image complète de la grammaire et du lexique du langage populaire parisien, non seulement dans le but d'étudier en soi le système d'une variété linguistique locale, mais aussi dans le but de montrer en quoi cette variété est susceptible de devenir « le langage populaire de tous les Français ». Le langage populaire constitue pour lui une catégorie homogène issue de la même souche historique que le français de l'école. Paris est le lieu de brassage de la société et « la grande usine de fabrication de la langue nouvelle » (Bauche 1920, p. 17) dont l'usage se répand à la manière d'une tache d'huile et se connaît (et se reconnaît) dans l'Hexagone entier.

Henri Bauche nous transmet l'image d'un territoire national qui se voit uniformisé par le bas, par les « basses couches » de la société parisienne. Horizontalement, « les mêmes « fautes » de grammaire, de syntaxe et de vocabulaire s'entendent aussi bien à Marseille, à Lille, à Nancy, à Bordeaux et à Brest qu'à Paris » (Bauche 1920, p. 16-17),

<sup>5</sup> Plutôt que comme linguiste, Henri Bauche fut sans doute plus connu à son époque comme poète, romancier et auteur de pièces de théâtre du Grand-Guignol.

Carita Klippi

verticalement, le langage populaire a « pénétré [...] le langage des hautes classes sociales [...] pass[ant] de l'office au salon, des ateliers de l'usine au bureau du chef d'industrie, de la vendeuse du grand magasin à la clientèle riche ; le service militaire obligatoire [étant] son meilleur agent de diffusion » (Bauche 1920, p. 27).

Outre les catégories linguistiques « intérieures » (patois, dialectes et argots) ou les « idiomes étrangers » (langues régionales), il existe en France « sous le même nom générique national » une *langue parlée, populaire, vulgaire* ou *commune* à côté d'une *langue écrite, correcte, classique, littéraire* et *officielle* (Bauche 1920, p. 15- 16). Le français rejoint ainsi le phénomène universel constaté dans toutes les sociétés d'écriture opposant la langue écrite à un vernaculaire parlé – le *haut langage* et le *bas langage* – l'un *artificiel*, l'autre *naturel* (1920, p. 15). Malgré une diffusion généralisée du français populaire parisien, cette ligne de démarcation, impliquant un fort jugement de valeur, renforce le fondement de la première division de la société en classes selon l'usage linguistique : « le peuple parle un langage qui diffère non seulement du langage littéraire écrit, mais [...] de celui qui est parlé [...] dans les classes supérieures, parmi les gens de la bonne société » (Bauche 1920, p. 16). Les vieilles divisions linguistiques de la société persistent tout en se manifestant sous de nouveaux aspects sur l'ensemble du territoire national.

### 3.1.2. Outillage du français populaire parisien et sa portée sociolinguistique

Si l'un des critères de la réussite d'une variété linguistique est sa codification et sa grammatisation par l'écriture, Henri Bauche y contribue en nous transmettant l'état du français populaire parisien parlé aux alentours de la Première Guerre. Son outil grammatical et lexical est conçu à l'instar du plan traditionnel de toute théorie grammaticale : prononciation, formation des mots, parties du discours, caractéristiques syntaxiques, le tout suivi d'un dictionnaire du français populaire. Bauche construit à la fois son outil linguistique, comme s'il s'agissait d'une codification d'un terrain vierge, à partir des occurrences empiriques relevées dans des contextes naturels oraux et écrits :

La grammaire et le dictionnaire contiennent un grand nombre d'exemples. Mais, contrairement à l'usage, au lieu de prendre comme exemples des textes d'auteurs connus, textes généralement longs, et, bien souvent, mauvais au point de vue de l'exactitude du parler populaire, j'ai simplement reproduit des phrases que j'ai entendues dans la rue, dans l'armée, dans les ateliers, les usines et les boutiques, chez les marchands de vin, dans les compartiments de troisième classe, dans les quartiers populaires de Paris ; et aussi, des phrases que j'ai collectionnées dans des lettres écrites par des gens du peuple (Bauche 1920, p. 26)

Lorsqu'il s'agit d'une mise à l'écrit des observations de terrain, il revient au linguiste de choisir le mode de transposition de la prononciation par écrit, d'établir le découpage de la chaîne parlée, de traiter la redondance orale, et de restituer les caractéristiques morphologiques et syntaxiques du langage populaire.

Bauche a recours à l'orthographe établie là où il n'est pas précisément question de souligner une particularité phonétique déviante par rapport au standard. Dans ce dernier

## La parole écrite au lendemain de la Première Guerre mondiale

cas, afin de montrer les réalisations possibles d'un élément linguistique, il se sert d'une transcription quasi-phonétique qui confond la prononciation avec la graphie du français : *un chfal, di chfau, vingt-quat' cheveau ; ch'sai pas, j'chai pas, j'h'ai pas, ch'ch'ai pas* (Bauche 1920 p. 31-32). Ces simples exemples illustrant la variation libre au niveau d'un seul phénomène linguistique particulier montrent quelle difficulté affronte le codificateur d'une langue parlée lorsqu'il tente de faire des abstractions à partir d'énoncés réels. La diversité de ces formes est également propre à souligner l'écart entre l'orthographe du français standard possédant un fort caractère historique et sa prononciation contemporaine.

En effet, si le français existait tel qu'il existe aujourd'hui, sans que l'écriture fût connue, et si on voulait le fixer actuellement par l'écriture, il différerait considérablement du français écrit tel que l'imprimerie nous le donne (Bauche 1920, p. 31).

Par conséquent,

[...] malgré l'imprimerie qui agit comme fixatif, le français de l'avenir sera selon toute probabilité fort différent du français d'aujourd'hui (Bauche 1920, p. 29).

Bauche dénonce, pourtant, l'insuffisance de la graphie à transmettre les éléments suprasegmentaux, si ce n'est par des descriptions approximatives ne possédant aucune valeur pédagogique ou démonstrative. L'essence de l'accent populaire parisien, en train de devenir celui de la Nation (1920, p. 60-62), se compose donc de certaines particularités phonétiques récurrentes, mais dont la réalisation dépend aussi d'un contexte concret d'énonciation :

La phrase française est une phrase musicale, où les temps forts et les temps faibles, où les notes hautes et basses alternent d'une façon rationnelle, mais irrégulière, que seul l'usage peut enseigner à dire correctement, car la tonalité, la mélodie, la modulation de la phrase dépendent de facteurs nombreux : longueur des mots, sonorité de leurs syllabes, place qu'ils occupent dans la phrase, interrétion des mots les uns sur les autres, intention du discours, etc. (Bauche 1920, p. 61-62).

Un certain embarras s'exprime également dans la manière dont on doit rapporter à l'écrit la variation phonétique fondée sur des variables sociolinguistiques, mais aussi celle liée aux conditions individuelles ou contextuelles, ou encore celle qui possède une fonction identitaire valorisante ou dévalorisante par rapport à l'interlocuteur et au groupe de référence :

Tout cela varie suivant le degré d'instruction et d'éducation de l'individu, suivant sa classe sociale, ses fréquentations, son métier, etc. De plus, comme ces phénomènes sont fondés à la fois sur les lois de la phonétique et sur les effets artificiels de la langue imprimée, sur la tendance reconnue de toute langue à faciliter sa prononciation, à s'amollir, et, en même temps, sur l'affectation, le snobisme particulier qui consiste soit à prononcer de certaine façon les mots que

## Carita Klippi

l'on croit nobles, soit à déformer d'autres mots, il est bien difficile dans l'état actuel du langage populaire d'en donner des lois formelles et générales, les causes étant trop diverses et souvent opposées [...]. (Bauche 1920, p. 37)

Les individus des « basses couches » de la société cherchent à accommoder leur comportement verbal aux représentations qu'ils se font de la manière de parler des « hautes couches » de la société. La reproduction hypercorrecte des variantes de prestige trahit les aspirations de leurs auteurs à la mobilité sociale :

Parmi les gens du peuple qui prétendent à l'élégance – au « chic » - il est de mode actuellement, de parler très vite du bout des lèvres, en assumant un air important et sévère. Lorsque les enfants prennent ce ton, ils deviennent assez comiques ; les adultes sont franchement déplaisants. Certaines femmes du peuple ont, dans leur parler, une tonalité d'une nuance particulière lorsqu'elles veulent se montrer distinguées, aimables, *gentilles*. Elles émettent alors une petite voix, à fleur de bouche ; à les entendre on dirait que le son part de la partie du palais qui est situé immédiatement derrière les dents. Le timbre est alors mirlitonesque, légèrement grinçant, un peu comme un bêlement sans tremblement. C'est cette sorte de femme qui dit *vi* (et non pas *voui*) pour « oui ». Cette élocution est désagréable à l'audition. (Bauche 1920, p. 62)<sup>6</sup>

En ce qui concerne le découpage de l'énoncé, Bauche a recours à la segmentation normative des éléments morphologiques sauf quand il est question d'un élément clairement agglutiné à l'oral : *Regarde-moi çtîmbécile !* (p. 155). Il supprime les redondances et les répétitions de la langue parlée et réduit les énoncés oraux à leur forme la plus courante, celle de phrase de base. La structure syntaxique SVO est souvent transformée dans le français populaire par la dislocation d'un constituant en tête de la phrase repris par un pronom personnel correspondant (p. 156) :

*Le charretier il bat ses bourrins.  
Le tramway il veut s'arrêter ici.  
Sa dame elle est belle femme.*

Une autre caractéristique qui marque la phrase populaire est la fluctuation de l'accord du verbe avec le sujet (p. 156) :

*Si tu fermes pas la fenêtre, les moustiques va rentrer.  
J'aime pas les femmes qui boit.  
Tout le monde s'en vont.*

<sup>6</sup> En dépit des apparences, l'observation concernant la prononciation des femmes n'est pas anodine, car elle montre que les règles d'élocution aussi sont susceptibles de changer au cours du temps : ce qui hier était désagréable du point de vue standard, est sans doute devenu un standard dans l'usage publicitaire d'aujourd'hui par l'intermédiaire des médias télévisuels. Le niveau segmental de l'écrit ne saurait transmettre cette information.

## La parole écrite au lendemain de la Première Guerre mondiale

Si le linguiste a du mal à faire des choix orthographiques ou à rendre fidèlement les particularités grammaticales dans l'apparente contingence du phénoménal, l'analyse de l'écriture des membres des « basses classes » de la société dans leur correspondance place ce problème dans une toute autre dimension :

Le peuple n'a point d'orthographe proprement dite. Les gens du peuple possédant une certaine instruction s'efforcent, lorsqu'ils écrivent, d'épeler leurs mots suivant les règles classiques. La plus grande fantaisie au contraire existe dans l'écriture des gens non cultivés. Il est donc impossible d'établir des règles d'orthographe populaire. (Bauche 1920, p. 169)

Un échantillon d'une lettre confirme les tendances de cette écriture, constatées également dans d'autres corpus de la même époque (Klippi 2013 ; Klippi et Kiviniemi (à paraître) : orthographe simplifiée (*j'ai écrit, tu as promi*) ou hypercorrecte (*amitié, journeaux, loquomotive*), erreurs ou absence d'accents, manque de ponctuation, absence de paragraphes, de cohérence, de structure etc. (Bauche 1920, p. 170).

Mon Chairi la Praisante ai pour te Dire Que jaie  
 beaucou bezouain darGent passeque manMan elle a  
 tombée maLadde alors Si que tu voudrait bien men  
 anvoyé Par retourre...  
 (Bauche 1920, p. 170)

Les difficultés à transmettre les éléments oraux à l'écrit s'expliquent par le fait que le graphisme est toujours précédé d'une démarche d'idéalisation. La proximité du français populaire avec le système du français standard oriente considérablement les choix du linguiste, mais contribue aussi à biaiser le résultat. Bauche est vaguement conscient d'un manque d'équivalence ontologique entre l'écriture et l'oralité. Il constate un manque d'isomorphisme ou correspondance biunivoque entre l'ordre oral et l'ordre graphique, la langue écrite étant toujours attelée à la parole vivante.

L'usage linguistique populaire est un miroir des attitudes linguistiques négatives vis-à-vis des normes de la langue standard, et montre ainsi une certaine acceptation des clivages sociaux dont la langue est un symbole. Tout comme la sociolinguistique variationniste labovienne l'a statistiquement prouvé par la suite, Henri Bauche voit déjà bien que la connaissance d'une norme supérieure n'équivaut pas à sa reconnaissance sociale identitaire :

Le peuple répugne à employer certains mots, certaines tournures de phrases, certaines prononciations qui appartiennent au français correct. Cette répugnance est peut être instinctive, personnelle ou naturelle ; elle est souvent née de l'idée que telle ou telle façon de s'exprimer ne convient point au rang social qu'on occupe, et ferait courir à la personne qui parle le risque d'être raillé ou renié par les camarades (Bauche 1920, p. 76).

Carita Klippi

Voici également la raison pour laquelle le français populaire parisien persiste, voire se répand, car pour un individu relevant d'une certaine couche de la société il est plus aisé de s'identifier à l'usage de ses semblables qu'à l'usage de celui avec qui il ne saurait nouer aucun lien de connivence ou de solidarité.

En dépit de son attrait pour le langage populaire, qui pour lui constitue « la véritable Langue Française naturelle » (p. 180), Henri Bauche ne peut éviter pour autant d'être totalement à la merci de sa culture écrite où la parole d'autorité compte, car en dernier lieu, la variation sociale, elle, fait la distinction :

[L]'artiste de lettres doit combattre dans la mesure du possible les termes populaires qui, moins beaux, moins simples, moins précis et moins sonores que nos vieux mots français, font double emploi avec eux et menacent de les détrôner. Il doit surveiller la tendance à l'affaiblissement, à l'affadissement de la prononciation. C'est surtout à certaines complications de la grammaire et de la syntaxe qu'il faudra s'opposer. (Bauche 1920, p. 28)

### 3.2. *Henri Frei et le français avancé*

Au cours de la Première Guerre mondiale, les Français prennent la plume. L'abondance des sources empiriques permet l'observation du « passage à l'écrit d'une langue parlée » dans une situation de transition d'une société orale vers une société de l'écriture où tous les citoyens ont pu bénéficier de la scolarisation généralisée. Les nombreuses études du langage des soldats, réalisées déjà pendant la guerre, fraient la voie aux premières recherches systématiques de la langue parlée en France, même si leurs données relèvent de corpus écrits. La plus connue d'entre elles est sans doute la *Grammaire des fautes* (1929) d'Henri Frei qui montre à travers les « fautes, innovations, argot, cas insolites ou litigieux [et] perplexités grammaticales » que le langage de son corpus obéit à des règles systématiques même si elles ne sont pas celles de la langue standard (p. 32).

L'étude de Frei se veut une réflexion sur la grammaticalité de la langue parlée à travers le français qui s'écrit par le peuple. Il s'appuie principalement<sup>7</sup> sur des lettres adressées aux prisonniers de guerre « parvenues à l'Agence des Prisonniers de Guerre de la Croix-Rouge » (1929, p. 35) :

Rédigées le plus souvent par des personnes de culture rudimentaire – généralement des femmes du peuple – expédiées de tous les coins de France, ces lettres reflètent assez fidèlement l'état de la langue courante et populaire d'aujourd'hui (Frei 1929, p. 35)

Les locuteurs ordinaires, dans leurs productions écrites, semblent avoir intériorisé une représentation extrêmement normée de ce qu'il convient d'être mis sur papier. Il s'agit

<sup>7</sup> En outre, il reprend des exemples relevés dans des journaux et dans des ouvrages de ses collègues, Charles Bally, Henri Bauche, Ferdinand Brunot, Philippe Martinon et André Thérive, entre autres.

## La parole écrite au lendemain de la Première Guerre mondiale

d'une tentative d'écrire une « langue du dimanche »<sup>8</sup> dans la mesure où, pour eux, l'écrit représente toujours ce qui est correct en face de la fluctuation orale. Du point de vue de la grammaire prescriptive, le résultat se trouve toutefois à l'intersection entre l'écrit et l'oral. La position des scripteurs maladroits entre deux systèmes de modalités, la parole et l'écriture ainsi que l'apprentissage lacunaire du standard dans une situation de coexistence de plusieurs variétés linguistiques les conduit à l'insécurité linguistique. Empruntés, ils ne savent pas faire la part entre des situations de communication différentes même s'ils manifestent un effort constant d'écrire leurs messages sous une forme normative et standardisée selon le modèle appris à l'école obligatoire. Si l'écriture est génératrice d'une conscience plus grande des formes et des formalisations (Goody 1979 [1977], Olson 2010 [1994]), elle l'est aussi de la transgression des règles imposées par l'autorité grammaticale. À la manière de tous les outils linguistiques, l'écriture modifie l'écologie de la communication, le rapport qu'entretiennent les locuteurs avec leur milieu linguistique (Aurox 1994). Pour cette littérature tronquée, dont il est question ici, Frei a proposé la notion de *français avancé*.

Dans la *Grammaire des fautes*, Frei s'oppose à la conception courante selon laquelle est correct ce qui est conforme à la norme sociale, alors que pour lui est correct ce qui est adéquat à la fonction. La norme sociale doit être entendue ici au sens large : elle implique, d'une part, un choix idéologique qui favorise l'un des usages collectifs au détriment des autres, déterminant ainsi un standard sur lequel l'usage effectif sera reflété ; et, d'autre part, les règles qui relèvent de l'usage commun de la communauté, orientant par la suite les actes de ses membres. Même si l'émergence de ces deux types de normativité ne suit pas le même schéma, leurs mécanismes sont les mêmes : une norme est violée seulement par ce qui n'est pas intersubjectif, par ce qui ne l'est pas encore ou par ce qui ne l'est plus. En revanche, du point de vue fonctionnel qui est celui de Frei, la faute perd sa raison d'être. Relevée dans l'usage oral ou écrit, la faute n'en est pas une, si elle remplit le besoin immédiat d'exécuter avec succès un acte de communication. Aussi, la modalité a-t-elle peu d'importance : seul le procédé de transmission du message fait la différence (1929, p. 36). Il s'agit plutôt d'un déficit dans le système que le linguiste pourra consciemment repérer pour établir si les fautes ont servi à prévenir les lacunes du système ou à y remédier (cf. Frei 1929, p. 19).

Le grammairien décrit la langue d'un « locuteur idéal » qui agit sous la contrainte d'une autorité normative, cette langue étant illustrée, selon Frei, par les exemples du français correct (exemple 1.). Cependant, en tant qu'observateur extérieur des phénomènes langagiers, le grammairien est conscient de l'existence de la variation, tandis que le locuteur du français avancé n'en est pas conscient avant d'être confronté à l'usage du « locuteur idéal », d'où le mélange de deux codes à l'écrit (exemples 1. et 3.). À l'oral, l'apparition récurrente des phrases déviantes de la langue standard (exemple 2.) constitue une preuve empirique de l'existence de normes parallèles.

<sup>8</sup> Pour la définition, voir Blanche- Benveniste (1982) : « Les enfants et les adultes peu accoutumés à l'écrit ont souvent une certaine répulsion pour la représentation écrite de la langue de conversation : « ça ne s'écrit pas ». Il est assez facile de voir qu'ils ont une image déterminée de ce que doit être la langue écrite, même s'ils ne la possèdent pas techniquement : on ne doit écrire que la langue du dimanche ; la langue de « tous les jours » ne s'écrit pas, sinon par une sorte de « profanation » ».

Carita Klippi

- 1) Français correct: *Ce **qui** importe dans un pays, c'est le nombre.*  
 2) Français avancé parlé: *Ce **que ça** importe dans un pays, c'est le nombre.*  
 3) Français avancé écrit: *Ce **qu'il** importe dans un pays, c'est le nombre.*

Selon Frei, le besoin d'invariabilité explique *ipso facto* la phrase en français avancé. Les locuteurs appliquent le modèle analogique de la phrase principale à la structure de la phrase subordonnée (« transposition de la phrase indépendante en proposition relative » en supprimant ainsi la forme invariable du pronom relatif (Frei 1929, p. 36). L'objectif premier de Frei n'est pas d'entreprendre une réflexion sur le bien-fondé de la variation sociale avec des paramètres et variables sociolinguistiques. Sa linguistique fonctionnelle est structuraliste dans la mesure où elle « épuise les possibilités d'explication par le fonctionnement même du système et par les besoins qui le commandent » (Frei 1929, p. 195 ; voir aussi Klippi 1999, 2007, 2010 ; Klingler et Véronique 2012). L'ouvrage de Frei combat l'idée que les langues ou les variétés parlées n'ont pas de règles (voir Aurox 1994). La confrontation des exemples du français avancé – la parole écrite – avec le français correct rend l'existence de ces règles plus tangible.

### 3.2.1. Propriété et clarté du français avancé

Depuis la création de l'Académie française, la grammaire prescriptive est guidée par des canons bien précis : la propriété sémantique des mots et la clarté de la syntaxe. Pour une illustration des règles et des phénomènes récurrents du français avancé, ces critères peuvent être pris pour point de référence.

Le mot constitue une unité linguistique fondamentale, mais à la fois controversée et largement commentée<sup>9</sup>. Les exemples concrets relevés dans un corpus ordinaire écrit font valoir que le découpage de la chaîne linéaire de la parole n'est pas toujours transparent en l'absence de reconnaissance de l'identité des mots. Avec en tête la notion saussurienne de valeur, Frei illustre l'équivoque des chaînes identiques par le biais des calembours : *Il est trop osé – Il est trop posé* ou *Il a une tentation – Il a une tante à Sion* (Frei 1929, p. 96). Ne représentant pas la segmentation standard, les exemples retenus par Frei montrent toutefois une conscience aiguë du mot en tant que réalité linguistique. Différents types d'interférences de l'oral sur l'écrit (liaison, préfixe *re-*, article + substantif) se dégagent des tentatives de séparer explicitement les syllabes finales des mots des syllabes initiales des mots suivants (Frei 1929, pp. 98-100) :

*J'ai chez moi une dizaine de zouvrières.  
 Les Français ne sont pas plus beaux, comme zhommes.  
 Il rarrête et ne raveritit pas.  
 Un nange, un nenfant, un noeil, un petit noiseau*

<sup>9</sup> Voir, par exemple, Dauzat (1917, p. 15) : « Le mot forme un tout. Encore son individualité est-elle souvent bien imparfaite. L'indépendance du mot par rapport à la phrase est toute relative. La décomposition du discours en ses différents termes par la grammaire suppose déjà un état intellectuel avancé, une force de réflexion et d'analyse qui est étrangère à la plupart des individus qui parlent une langue. Essayez de faire séparer les mots d'une phrase à quiconque n'a pas étudié la grammaire, et vous serez frappé par les erreurs commises, plus encore par les hésitations et les incertitudes ».

La parole écrite au lendemain de la Première Guerre mondiale

*Mon zoiseau*

*Elle va toucher **sa location** à la mairie.*

*Passe-moi **les lastiques**.*

Les déviations par rapport à l'orthographe standard montrent, selon Frei, qu'il y aurait une tendance dans le français avancé à préférer une structure syllabique qui commence par une consonne plutôt que par une voyelle. Ces exemples ont également un intérêt sociolinguistique. Le français correct s'impose sur le français avancé et vient troubler la comparaison naturelle des occurrences spatio-temporelles sur l'axe syntagmatique et sur l'axe paradigmatique. L'usage d'une variante hypercorrecte à l'écrit – le marqueur *z* de la liaison – indique que les scripteurs ont bien l'intention d'utiliser la langue standard, et par là même, cherchent à s'identifier avec l'usage d'un groupe de référence senti comme supérieur.

Les scripteurs maladroits manifestent une tendance à ramener les mots ou les expressions moins connus à ceux qui leur sont connus et plus familiers par l'intermédiaire de l'analogie sémantique qui occasionne un « changement d'interprétation d'un syntagme », ou bien, crée un lien avec un sens préexistant « dans le stock traditionnel de la langue » (Frei, p. 46-47). La précision sémantique des mots est en défaut dans les documents ordinaires dès qu'il s'agit de mots abstraits (p. 47) :

*Et croyez bien Monsieur que vous n'aurez pas à **faire** à une ingrate. (APG)*

*Je vient solliciter à votre bonne **veillance** à ce que vous ayez la bonté de ... (APG : boulanger).*

*C'est une chause bien dure que d'aprandre la mort mais j'aime meux savoir la **définision** car je suis dans la peine voila 6 mois (APG : Côte-d'Or).*

L'équivoque polysémique ou homophonique remet également en question la propriété des mots. Contrairement à ceux qui pensent que le problème n'existe qu'au niveau de l'abstraction et se règle dans un contexte concret d'énonciation, Frei considère qu'il faut « prêter l'oreille au jeu quotidien de la parole – dans la rue, au magasin, au téléphone, à table – pour se convaincre du contraire » (Frei 1929, p. 65) :

*J'aimerais acheter des **plumes** (des porte-plumes ou des becs ?)*

*Passe-moi la **pomme** (pomme-fruit ou pomme d'arrosoir ?)*

*Les **indigènes** se sont révoltés (les troupes de couleur ou les autochtones ?)*

*On a oublié de mettre le **timbre** sur cette lettre (le timbre-poste ou l'oblitération ?)*

*J'ai vu **sé** lettres (les lettres de lui ? d'elle ? ces lettres ?)*

*Il a permis à **séz** ouvriers de partir (à ses propres ouvriers ? à ceux d'un autre ? à ces ouvriers ?)*

Les locuteurs d'une « grande langue de civilisation » telle que le français, conscients de l'influence de la langue écrite sur leurs énoncés oraux, sembleraient supprimer l'équivoque par un effet prophylactique avant qu'elle se manifeste sur la surface, tandis que les innovations repérées dans le français avancé écrit s'expliqueraient par un besoin

Carita Klippi

de clarté sémantique, par un « besoin de prévenir ou de détruire les équivoques », et non pas par une maîtrise imparfaite de l'orthographe (Frei 1929, p. 36, 64).

Le besoin de précision et de clarté se révèle également au niveau de la morphosyntaxe. Les scripteurs maladroits ont recours à divers moyens afin de rendre les distinctions subtiles du sens grammatical. Frei montre à travers les exemples suivants que les scripteurs cherchent à faire une différence aspectuelle entre l'état et le procès par leur choix de l'auxiliaire (Frei 1929, p. 86) :

*Il est mort / il a mouru le 31 de décembre*

*Ils aurait partie sur le front le 18 novembre et ils à arrivé en Belgique le 27*

*Il a parti sur le front le 3 août.*

*Mais comme depuis ce temps je n'ai plus de nouvelles et j'ai parvenu à avoir votre adresse.*

*Le soldat D. a resté entre les mains de l'ennemi.*

*Et il na pas revenu à sa C<sup>ie</sup> depuis.*

*L'on nous a dit qu'il avait tombé sur le champs de bataille.*

*Nous avons su par les chefs de son régiment qu'il avait tombé blessé à R. Vu que l'armée française se retirait et que les blessés et ambulances ont tombé entre les mains des Allemands.*

Or, le besoin de précision sémantique est contrecarré par le besoin d'invariabilité syntaxique. Les autres corpus similaires indiquent que le choix de l'auxiliaire *avoir* au détriment de l'auxiliaire *être* constitue une preuve d'un nivellement analogique en faveur du principe isomorphique d'un sens (ou fonction) pour une forme (Klippi 2013). En privilégiant la forme au sens, les locuteurs et les scripteurs ordinaires effacent ainsi les ambiguïtés fonctionnelles. La confrontation du sens avec la forme traverse, en effet, tous les phénomènes linguistiques, tout en soulignant aussi la rivalité entre l'écriture correcte et l'écriture « avancée ». Les règles de l'accord du participe passé dont la maîtrise nécessite un bagage grammatical important sont fondées sur le principe iconique ou « conformisme » dans la terminologie de Frei, à savoir que ce qui appartient ensemble, va ensemble et s'exprime en conséquence : « les éléments qui se suivent dans la chaîne parlée s'adaptent étroitement les uns aux autres et varient par conséquent les uns en fonction des autres » (Frei 1929, p. 33). Si du point de vue du développement des règles écrites, il s'agit de construits de grammairiens, d'un point de vue du scripteur du français avancé, il est question d'une redondance superflue :

[...] l'accord n'est nullement indispensable à l'intelligence de la phrase, et le besoin d'invariabilité, qui exige que la transposition s'effectue avec le minimum de changements formels, cherche naturellement à se défaire de ces procédés qui augmentent inutilement l'effort de mémoire à fournir [...]. Pour ne pas dire ou écrire : la peine qu'on a *pris*, la boîte qu'elle a *ouvert*, après toutes ces injures qu'on s'est *dit*, les conséquences qu'il a *crain*t, la personne que j'ai *plaint*, la récompense qu'il a *promis*, etc. etc., il faut savoir aujourd'hui d'avance, et uniquement en vertu des règles enseignées à l'école et dans les livres, que tels tours sont incorrects. (Frei 1929, p. 183)

## La parole écrite au lendemain de la Première Guerre mondiale

Les actes linguistiques des usagers du français avancé sont donc des actes intentionnels que l'on peut situer dans une hiérarchie des actions rationnelles : en bas de cette hiérarchie, les locuteurs et les scripteurs se posent un objectif immédiat conscient – communication d'un message – qu'ils cherchent à atteindre par l'intermédiaire du procédé le plus adéquat, le plus approprié, le plus clair et le plus précis possible ; en haut de la hiérarchie se trouve l'objectif médiat inconscient – celui de réparer les lacunes et les déficits du système. Afin de satisfaire à leur objectif premier, les locuteurs ont le choix entre différentes variantes dans un pôle linguistique hétérogène : certaines se diffusent au sein d'un corps social populaire malgré les efforts de la socialisation secondaire, d'autres possèdent une longévité sous-jacente seulement dans les écrits ordinaires.

### 4. CONCLUSIONS : DEUX ONTOLOGIES COMPLÉMENTAIRES

Jusqu'aux études systématiques de la langue parlée, la plupart des linguistes réduisaient la dialectique entre l'oral et l'écrit à une relation iconique ou similitude structurale. L'écriture est donc une « manifestation graphique » de l'oral, une simple « transcription » (Branca 1992, p. 60-62) de la parole. Malgré les facilités de transposer à l'écrit un enregistrement phonographique de la parole depuis au moins la fondation des *Archives de la parole* en 1911, offrant ainsi un accès direct à l'étude des caractéristiques de la langue parlée, rares sont les linguistes à faire état de l'ontologie complémentaire entre l'oral et l'écrit, l'un ressortissant du continu, l'autre du discontinu (voir Annexe, Tableau 1. *Ontologies complémentaires*). Selon Saussure (CLG/E, II R 572), en effet, « il faut tout une éducation, même quand on est averti, pour voir la langue nue, non revêtue de l'écriture ». Les premiers éléments de cette éducation peuvent être retracés dans les textes de Bauche et de Frei.

Les linguistes étudiés défendent à partir de perspectives différentes le système linguistique – celui du français populaire et celui du français avancé. Ces auteurs ne s'intéressent pas à l'identité de leurs informateurs, mais étudient la langue en elle-même et pour elle-même à travers leurs exemples. Le sujet parlant et écrivant reste anonyme, sans papier. Les traces que celui-ci a laissées permettent à Bauche et à Frei d'entrevoir la dialectique entre l'oral et l'écrit. L'écriture permet de segmenter le fluide oral et d'analyser en détail les composantes de l'énoncé sur l'axe paradigmatique (voir Blanche-Benveniste 2000, § 1.). L'écriture stabilise les énoncés-occurrences de leurs auteurs en abstractions théoriques (phrases, constituants, syntagmes etc.), l'intégration de ces éléments dans le système garantissant à la fois l'anonymat de ces auteurs. L'écriture met en exergue la possible équivoque des énoncés dont l'interprétation dans leur contexte d'énonciation est souvent univoque. Cela rejoint la thèse de Goody (1979 [1977]) selon laquelle, grâce à la visualisation de la parole et de la durabilité des produits, il devient autrement possible d'accéder à une analyse grammaticale des énoncés avec l'écriture que sans écriture.

Carita Klippi

Dès lors, le paradoxe dénoncé ci-devant par Saussure (voir citation dans l'Introduction) semble incontournable : il n'est possible de « mettre en œuvre une réflexion sur un matériau [oral] qu'en passant par son inscription » à l'écrit (Gadet 1991, p. 110) : « l'image [...] paraît être la chose vivante, parce que fixe, tangible, visible, tandis que la parole est fuyante, aérienne, insaisissable une fois qu'[elle] a cessé de retentir » (CLG/E, D 481). L'écriture constitue donc un faux ami de la parole, hypostasié et sacralisé, mis sur un piédestal.

De ce fait, l'opposition entre l'écrit et l'oral se confond avec l'opposition des registres ou des niveaux de langue<sup>10</sup>, et par conséquent, il est difficile de dégager ou de différencier quelle est la part de l'oralité et quel est l'effet de la variation sociale dans ces textes (voir Gadet 2003, p. 98). Ces textes fournissent pourtant un fondement pour une véritable réflexion sociolinguistique. Qu'ils transposent une littératie tronquée ou des résidus diglossiques, ces documents seuls avec les représentations de la parole par les linguistes permettent de franchir « l'irréductibilité entre la vivacité de l'échange oral et l'inertie de sa transcription écrite » (Chartier 2008, p. 60) que les historiens de la langue tentent aujourd'hui de surmonter.

#### BIBLIOGRAPHIE

- AUROUX, Sylvain, (1994) *La révolution technologique de la grammatisation*, Liège, Mardaga.
- BAUCHE, Henri (1920) *Le langage populaire : Grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple de Paris, avec tous les termes d'argot usuel*, Paris, Payot.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1982) « La escritura del lenguaje dominguero », E. FERREIRO, M. GOMEZ PALACIO (éd.), *Nuevas perspectivas sobre los procesos de lectura y escritura*, Mexico, Editorial Siglo XXI, 247-270.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire (2000) *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- BLOMMAERT, Jan (2008a) « Language, asylum, and the national order », *Working Papers in Urban Language and Literacies*, 50.  
<http://www.kcl.ac.uk/innovation/groups/lde/publications/workingpapers/50.pdf>, consulté le 17 mars 2013.
- BLOMMAERT, Jan (2008b) *Grassroots literacy. Writing, Identity and Voice in Central Africa*, London, New York : Routledge.
- BOURDIEU, Pierre (2001 [1982]) *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil.
- BRANCA, Sonia (1992) « Constantes et variantes dans l'appropriation de l'écriture chez les « mal lettrés » pendant la période révolutionnaire », *Grammaire des fautes et*

<sup>10</sup> Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, les linguistes deviennent bien conscients de cette confusion tout en avertissant qu'il ne faut pas identifier l'opposition langue parlée vs. langue écrite avec l'opposition niveau relâché vs. niveau soutenu. Jean Peytard (1970 : 35-36), parmi d'autres, pose qu'on fait de langue parlée « un synonyme de langue populaire ou familière », de langue écrite « un synonyme de langue châtiée, choisie, littéraire, cultivée ».

La parole écrite au lendemain de la Première Guerre mondiale

- français non conventionnels, Colloque du GEHLF*, déc. 1989, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, 59-76.
- BRUNOT, Ferdinand (1909) *L'enseignement de la langue française. Ce qu'il est – ce qu'il devrait être dans l'enseignement primaire*, Paris, Librairie Armand Colin.
- CHARTIER, Roger (2008) *Écouter les morts avec les yeux*. Paris, Collège de France, Fayard.
- DAUZAT, Albert (1906) *Essai de méthodologie linguistique*, Paris, Librairie Honoré Champion.
- DAUZAT, Albert (1917) *La philosophie du langage*, Paris, Ernest Flammarion.
- FERGUSON, Charles A. (1971) *Language Structure and Language Use*, Stanford, Stanford University Press. Selected and Introduced by Anwar S. DIL.
- FERGUSON, Charles A. (1971 [1959]) « Diglossia », DIL, Anwar S. (éd.), *Language Structure and Language Use*, Stanford, Stanford University Press.
- FERGUSON, Charles A. (1971 [1963]) « Problems of Teaching Languages with Diglossia », DIL, Anwar S. (éd.), *Language Structure and Language Use*, Stanford, Stanford University Press, 1-26.
- FREI, Henri (1929) *La Grammaire des fautes*, Paris, Geuthner.
- GADET, Françoise (1989) « La relative non standard saisie par les grammaires », *Linx*, 20, 37-49.
- GADET, Françoise (1991) « Le parlé coulé dans l'écrit : le traitement du détachement par les grammaires du XX<sup>e</sup> siècle », *Langue française*, 89, 110-124.
- GADET, Françoise (1992) *Le français populaire, Que sais-je ?*, Paris, Presses Universitaires de France.
- GADET, Françoise (2003) *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
- GOODY, Jack (1979 [1977]) *La raison graphique*, Paris, Éditions de Minuit.
- GUIRAUD, Pierre (1965) *Le français populaire, Que sais-je ?*, Paris, Presses Universitaires de France.
- KLINGLER, Dominique, VÉRONIQUE, Georges Daniel (2012) « La Grammaire des fautes de Henri Frei (1899-1980) : fautes et fonctions », *Vers une histoire générale de la grammaire française. Matériaux et perspectives*, Paris, Honoré Champion, 291-310.
- KLIPPI, Carita (1999) « La Grammaire des fautes – pour une linguistique naturaliste ? », GAMBIER, Yves et SUOMELA-SALMI, Eija (éd.), *Jalons pour le 75<sup>e</sup> anniversaire de l'enseignement du français à l'Université de Turku*, Turku, Université de Turku, 144-160.
- KLIPPI, Carita (2007) « La première biolinguistique », *Le naturalisme linguistique et ses désordres*, HEL, XXIX, 2, 17-40.
- KLIPPI, Carita 2010. *La vie du langage. La linguistique dynamique en France de 1864 à 1916*, Lyon, ENS-Editions.
- KLIPPI, Carita (2013) “Letters from Gaston B. – a prisoner’s voice during the Great War”, VAN DER WAL, Marijke, RUTTEN, Gijsbert (éd.), *Touching the Past. Studies in the historical sociolinguistics of ego-documents*. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 107-128.
- KLIPPI, Carita, KIVINIEMI, Anne-Laure (à paraître) « L'écriture de deux frères d'armes, déshérités du français. Une caricature de la langue nationale ? ».
- LINELL, Per (2005) *The Written Language Bias in Linguistics: Its Nature, Origins, and Transformations*. London, Routledge.

Carita Klippi

- OLSON, David R. (2010 [1994]). *L'univers de l'écrit*, Paris, Retz.
- PEYTARD, Jean (1970). « Oral et scriptural : deux ordres de situations et de descriptions linguistiques », *Langue Française*, 6, 35-47.
- SAUSSURE, Ferdinand de (1968) : *Cours de linguistique générale*. Wiesbaden : Otto Harrassowitz, édition critique par Rudolf ENGLER. (=CLG/E).
- SAUSSURE, Ferdinand de (1972 [1922]) : *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot. Édition critique par Tullio DE MAURO. (=CLG/M).
- SCHAFROTH, Elmar (2005). « Pour une diachronie du français parlé », *Mélanges offerts au Professeur Lothar Wolf*. « Je parle, donc je suis ... de quelque part », Horiot, Brigitte, SCHAFROTH, Elmar, SIMONI-AUREMBOU, Marie-Rose (éd.), Lyon, Centre d'études linguistiques, 419-445.
- VYGOTSKIJ, Lev Semenovitch (1982 [1931]). *Ajattelu ja kieli*, Espoo, Weilin&Göös.

## ANNEXE



# Ontologies complémentaires

Oral	Écrit
1. Dynamique, action	1. Statique, résultat
2. Temps : organisation temporelle	2. Espace : organisation spatiale
3. Produits éphémères	3. Produits durables, objectifs ; processus de production non accessible
4. Mémorisation approximative	4. Mémorisation mot à mot possible
5. Acte et réalisation simultanés	5. Acte et réalisation successifs
6. Continu, non discret	6. Discret, frontières claires (lettres, mots, syntagmes, phrases, paragraphes, textes)
7. Quasi normatif (traits structuraux, prosodiques, non verbaux)	7. Normatif, règles conventionnelles
8. Acoustico-vocalique (sauf : langue des signes)	8. Visuel
9. Acte interactif total de communication : situation d'énonciation, connaissance commune, communication non verbale	9. Décontextualisation relative, autonome
10. Implicite : communication non verbale	10. Relativement explicite : référence, argumentation
11. Partie intégrante de la socialisation de l'homme	11. Maîtrise des connaissances et du savoir
12. Influence du 'feedback' de l'interlocuteur sur le comportement du locuteur	12. Encodeur et décodeur du message dans un espace-temps différent
13. Fonction dialogique	13. Fonction monologique
14. Socialisation primaire	14. Socialisation secondaire

Tableau 1. *Ontologies complémentaires*